

## Observatoire de la formation

### 6<sup>ème</sup> promotion d'agents pénitentiaires d'escortes et de transfèremnts

#### A retenir

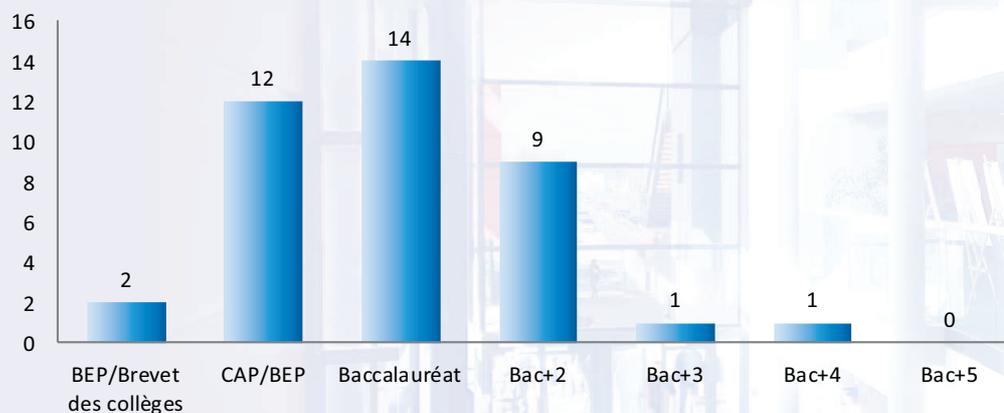
- 39 stagiaires, dont 2 femmes, entrés en formation fin mai 2015
- Age moyen : 38 ans
- Diplôme scolaire : 14 stagiaires se sont arrêtés avant le baccalauréat, 14 sont bacheliers et 11 ont validé un diplôme de l'enseignement supérieur
- 32 stagiaires sont issus du personnel de surveillance et 7 du personnel d'encadrement
- Ancienneté moyenne dans l'administration pénitentiaire : 10 ans
- La quasi-totalité de la promotion a déjà effectué des transferts et des extractions médicales
- Le port d'une arme sur la voie publique n'est pas une appréhension majeure mais la « manipulation et usage d'une arme » constitue le principal besoin en formation, suivi par les techniques de menottage.
- L'attrait des missions est la principale motivation exprimée par les stagiaires pour intégrer la formation d'escortes judiciaires

### Profil sociodémographique

La 6<sup>ème</sup> promotion d'agents pénitentiaires d'escortes et de transfèremnts est composée de 39 individus, 37 hommes et 2 femmes, dont l'échelle des âges s'étend de 25 à 52 ans, avec une moyenne de 38 ans. 23 élèves vivent en couple (mariés ou pacsés) contre 10 se déclarant célibataires ou divorcés.

Les stagiaires sont majoritairement issus des DISP de Strasbourg (15 agents) et Paris (11 agents). D'autres régions sont également représentées telles que les DISP de Lille (5 agents), Lyon (3 agents), Rennes (2 agents) ainsi que Bordeaux, Dijon et Toulouse, avec un agent chacune.

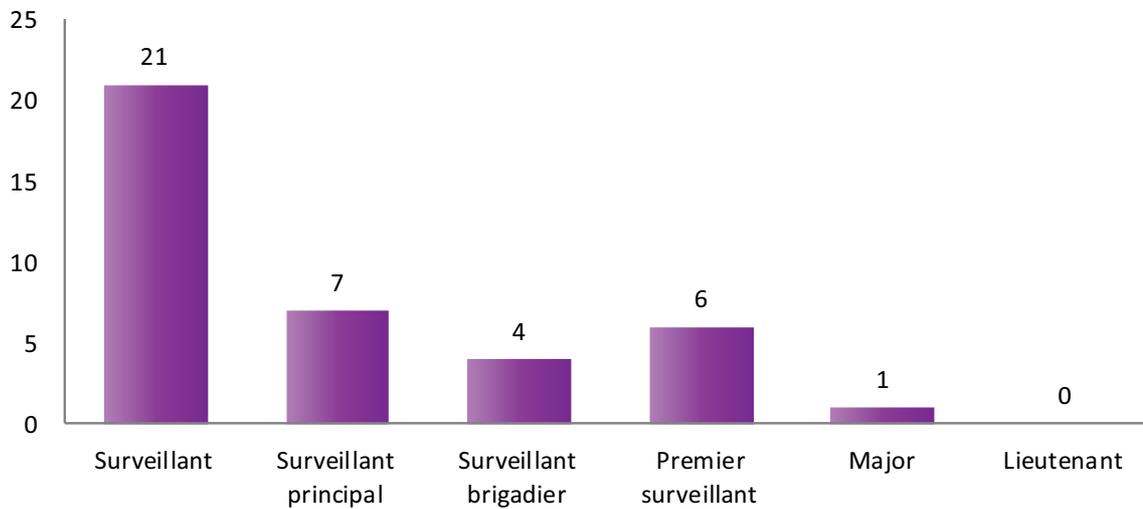
#### Graphique 1 : Diplôme le plus élevé obtenu – Effectifs



14 stagiaires ont un diplôme inférieur au baccalauréat, 14 se déclarent bacheliers et 11 ont validé un diplôme de l'enseignement supérieur.

## Expériences professionnelles

**Graphique 2 : Grade actuel dans l'administration pénitentiaire - Effectifs**



Cette promotion d'escortes judiciaires est majoritairement composée de personnels de surveillance : 21 sont surveillants, 7 sont « surveillant principal » et 4 sont surveillants brigadiers. Le personnel d'encadrement est également représenté avec 6 premiers surveillants et 1 major. L'ancienneté dans l'administration pénitentiaire et le nombre d'établissements pénitentiaires fréquentés démontrent une relative hétérogénéité, liée aux différents grades des stagiaires. Ainsi, les surveillants déclarent 5 ans d'ancienneté en moyenne et ont connu 1, voire 2 établis-

sements, alors que les premiers surveillants ont 17 ans d'ancienneté en moyenne et 5 établissements à leur actif.

Certains agents disposent également de qualifications spécifiques telles que le monitorat « sécurité incendie », « secourisme », « tir » ou « techniques d'intervention ». Parmi les 7 stagiaires de la promotion titulaires d'un monitorat, une personne déclare avoir validé les quatre monitorats.

**Tableau 1 : Expériences dans les extractions médicales et les transferts – Effectifs et proportions**

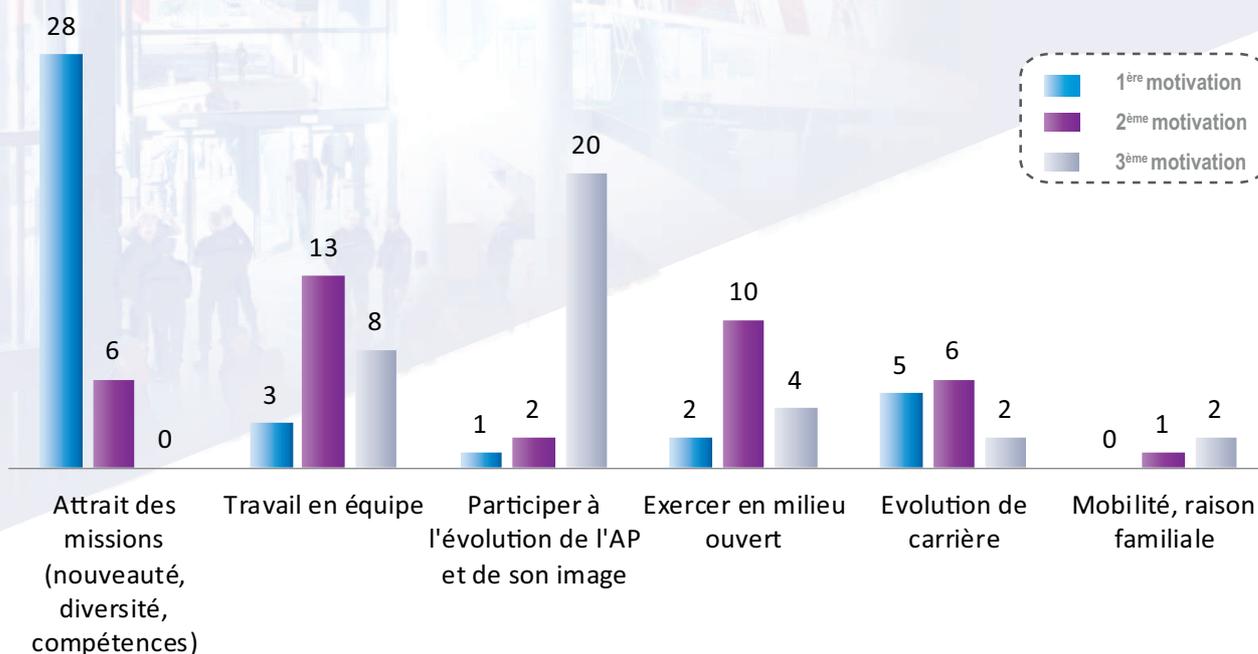
	Oui		Non		Total	
Extractions médicales	38	97%	1	3%	39	100%
Transferts	31	79%	8	21%	39	100%

La grande majorité de la promotion déclare posséder une certaine expérience dans les extractions médicales et les transferts, qui vont pourtant constituer une partie de leur apprentissage à l'Enap. En moyenne, les agents réalisent des extractions médicales au moins une fois par mois si ce

n'est pas plusieurs (65% de la promotion). La fréquence des transferts est plus partagée puisque certains agents réalisent ces interventions au moins une fois par mois (52%) quand d'autres les effectuent une fois par an voire moins (48%).

## Motivations à intégrer la formation et perspectives professionnelles

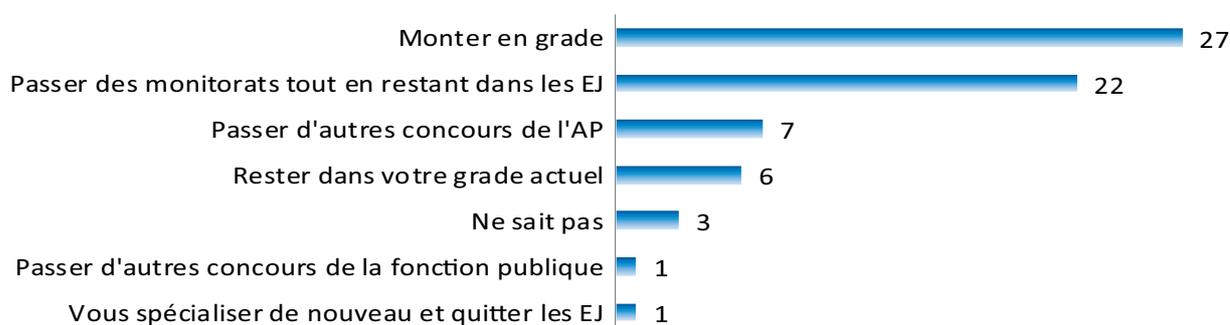
**Graphique 3 : Principales motivations déclarées pour intégrer les escortes judiciaires – Citations**



A l'instar des précédentes promotions, l'attrait des missions constitue la première et la principale motivation à intégrer les escortes judiciaires. Les stagiaires sont également nombreux à chercher plus d'interaction et de cohésion avec leurs collègues, ce qui fait du « travail en équipe » la deuxième motivation la plus citée. Le fait de « participer à l'évolution de l'administration pénitentiaire » se positionne en troisième motivation suivie par le chan-

gement d'environnement professionnel (« exercer en milieu ouvert »). Enfin, peu de stagiaires voient en ce changement de poste, une évolution de carrière et seules 3 personnes déclarent que des raisons personnelles (de mobilité ou familiales) ont pesé dans la décision de devenir agent d'escortes et de transfèrments.

**Graphique 4 : Perspectives professionnelles à l'entrée en formation (plusieurs réponses possibles) - Citations**

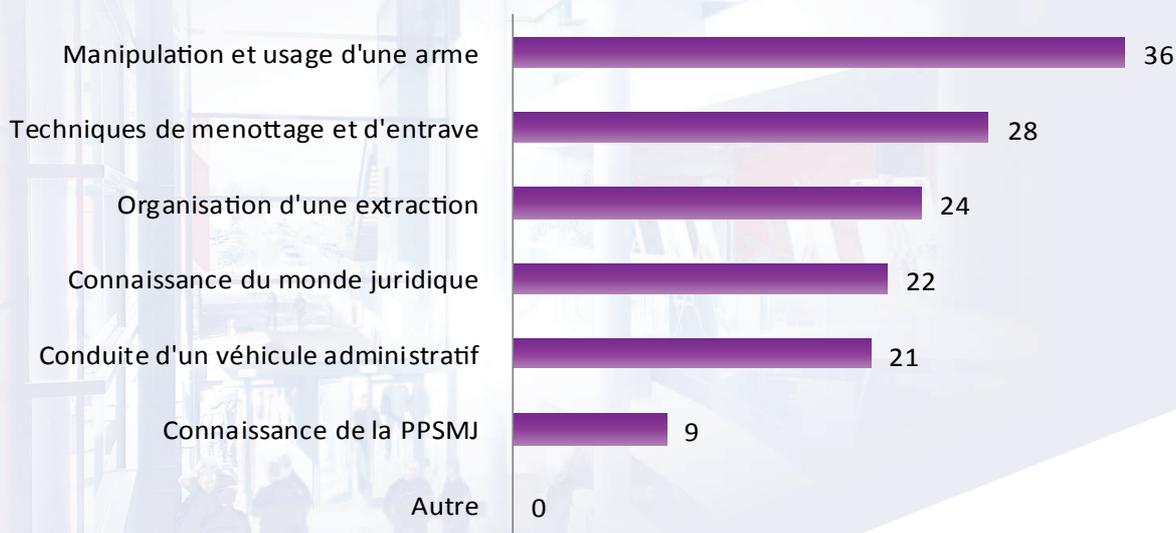


Les agents de la 6<sup>ème</sup> promotion d'escortes judiciaires se projettent essentiellement dans deux évolutions de carrière : monter en grade (27 citations) et passer des monitorats tout en restant dans les escortes judiciaires (22 citations). Passer d'autres concours de l'administration pénitentiaire est évoqué par 7 individus tandis que seuls 6

agents envisagent de rester dans leur grade actuel. Enfin, une personne aimerait passer un autre concours de la fonction publique et une autre se spécialiser à nouveau et quitter les escortes judiciaires.

## Besoins et attentes en formation

Graphique 5 : Besoins en formation selon les stagiaires (plusieurs réponses possibles) – Citations



Le port d'une arme sur la voie publique ne constitue pas une appréhension majeure chez les stagiaires de la 6<sup>ème</sup> promotion (moyenne d'appréhension de 3,5 sur 10). Pour autant, la quasi-totalité de la promotion (36 agents sur 39) attend de la formation qu'elle les prépare à la manipulation et à l'usage d'une arme. Les techniques de menottes et d'entraves sont citées par 28 agents, quand bien même 36 agents déclarent maîtriser « tout à fait » ou « plutôt bien » ces techniques. Seuls 3 agents émettent des réserves sur leurs compétences à ce sujet. L'organisation d'une extraction constitue le troisième besoin en formation selon 24 individus, alors que là aussi, une grande majorité des agents en réalisent déjà.

La plupart des stagiaires sont également en attente de formation sur le monde juridique et sur la conduite d'un véhicule administratif (respectivement 22 et 21 citations). Concernant la connaissance de la PPSMJ, seuls 9 agents souhaitent que ce point soit abordé durant la formation.

S'agissant d'une formation d'adaptation, les principaux besoins en formation correspondent ainsi plutôt à du perfectionnement qu'à de la découverte de nouvelles pratiques professionnelles. Les stagiaires souhaitent en effet être « opérationnels », « prêts », « performants », « aptes » dès leur affectation.

### 6<sup>ème</sup> promotion d'agents pénitentiaires d'escortes et de transfèments

JUIN 2015

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

<http://www.enap.justice.fr/eleves/index.php>

Responsable observatoire : laurent.gras@justice.fr

Chargée d'études : valentine.auzanneau@justice.fr

 OBSERVATOIRE  
DE LA FORMATION



Directeur de la publication : Philippe POTTIER - Rédacteur en chef : Paul MBANZOULOU

Rédaction : Laurent GRAS, Valentine AUZANNEAU

Conception graphique, mise en page et impression : unité édition (Odette BAIX, Laetitia ELEAUME, Reprographie)

Énap - 440 av. Michel Serres - CS 10028 - 47916 AGEN cedex 9 - FRANCE - Tél : +33 (0)5 53 98 98 98 - fax : +33 (0)5 53 98 98 99

  
École nationale  
d'administration  
pénitentiaire